

<http://snetap-fsu.fr/Apres-les-blocages-les-reponses-ne-sont-pas-a-la-hauteur-de-la-mobilisation.html>



RENCONTRE INTERSYNDICALE / CABINET MINISTRE

Après les blocages, les réponses ne sont pas à la hauteur de la mobilisation !

- Nos Actions - Les Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 28 juin 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Après deux jours de blocage des centres de corrections d'examens, une grève massive aux convocations d'examens, le boycott d'un grand nombre des Conseils d'Administration et de plusieurs [CTREA](#), le Cabinet du Ministre a reçu, le mercredi 27 juin, une délégation de l'Intersyndicale Snetap-[FSU](#), [CGT](#)-Agri et [SUD](#)-Rural. Même si la Conseillère à l'Enseignement ou le [DGER](#) reconnaissent les inquiétudes exprimées par les personnels à l'occasion de ces actions, aucune de leurs réponses n'est de nature à les lever.

Lors de cette audience, l'Intersyndicale a exigé des réponses du ministère sur nos revendications essentielles :

- **Rentrée 2018 et budget 2019** - la seule réponse concrète sur ce point est l'engagement de nous communiquer le manque de [DGH](#) et/ou de postes amenant à de fortes inquiétudes et qui obère aujourd'hui une préparation "sereine" de la prochaine rentrée. Sur le projet de budget 2019 ils reconnaissent une négociation difficile mais ne s'engagent pas au delà.
- **Projet de loi apprentissage** - ils se disent prêts à étudier l'amendement porté par l'intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public, exigeant pour le financement des CFAA Publics une prise en compte de leurs spécificités ... mais sans s'engager sur la suite qu'ils donneront à cet amendement. Le [DGER](#) nous renvoyant à un soit disant « plan d'action » pour « accompagner » la mise en oeuvre de la loi.
- **Bac général et technologique** - le Directeur Général ne partage pas nos arguments sur les risques que fait peser cette réforme du Bac sur nos recrutements dans la voie générale et à terme la pérennité de celle-ci dans nos établissements, ni nos propositions pour y répondre. Aucune perspective sinon un travail de communication... pour faire connaître notre offre (sic) et toujours aucun chiffrage assumé quant à l'économie de postes générés par la réforme, ou encore à la nature des redéploiements qui de toute façon se feront hors du champ de notre filière générale et technologique...
- **Lycée de Moissac** - dans un courrier adressé aux représentant.es locaux des personnels, en date du 20 juin 2018, le Ministre reprend à son compte les arguments de l'autorité académique Occitanie confirmant la fermeture de la classe ULIS et renvoie l'avenir du lycée de Moissac aux seules volontés d'investissement du Conseil Régional. Et même si la Conseillère du Ministre a fait état depuis d'un nouveau courrier à la Présidente du Conseil Régional et réaffirmé que le Ministre n'a jamais validé l'option de fermer le site de Moissac... force est de constater que le dernier écrit rendu public n'affirme assurément pas cela !

Au regard de ces non réponses, l'Intersyndicale a conclu l'audience en annonçant le maintien de son appel à la grève et la reprise des actions de blocage.

Nous appelons donc les personnels à participer aux actions de blocage de centres de correction du [BTSA](#), la semaine prochaine, et à aller soutenir les personnels de Moissac à l'occasion de la manifestation organisée par les élu.es locaux le vendredi 29 juin.

Paris, le 27 juin 2018